

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 27 octobre 2025</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 15 octobre 2025 DATE D'AFFICHAGE : 16 octobre 2025</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 17 Nombre de Conseillers votants : 17</p>
--	--

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 27 octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire.

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Mesdames Catherine FOUCault, Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALLANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Delphine JOFFRAUD, Monsieur Yves LINGER, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Nicolas CITEAU, Mesdames Bernadette BROSSEAU et Anne GROLEAU, Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absentes : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Estelle HERVY

Madame Bernadette BROSSEAU a été élue secrétaire de séance.

DEMANDES DE SUBVENTION

L'association du Souvenir Français sollicite une subvention de 400 € afin de lui permettre :

- De participer aux cérémonies commémoratives,
- D'organiser une sortie scolaire mémorielle,
- D'entretenir les tombes du carré militaire et morts pour la France,
- Et la mise à jour des noms des Morts pour la France du monument des marins disparus en mer,

Le service enfance jeunesse lors de la manifestation « Terre de sports » a récolté une somme de 660,50 € au bénéfice de l'association AFM Téléthon. Il convient de lui reverser cette somme.

La commune a sollicité l'amicale des sapeurs-pompiers du Mès afin de disposer de bénévoles pour l'organisation des vide-greniers de juillet et d'août en contrepartie du versement d'une subvention représentant 50 % de la recette nette encaissée par la commune. Considérant que la recette nette s'est élevée à 4 632 €, il convient de verser une subvention à l'amicale des sapeurs-pompiers du Mès de 2 316 €.

L'école de Mesquer sollicite une subvention pour l'organisation d'un séjour pour une classe de découverte qui se déroulera à Nantes en mai 2026. Lors d'une délibération de 2023, le conseil avait acté une participation à hauteur de 54 % du coût de la classe de découverte en précisant que l'aide ne pourra pas dépasser 150 € par enfant. A ce jour, 22 enfants seraient concernés (classes de CM1 et CM2). Considérant la nécessité pour l'école de verser un acompte en 2025 pour réserver le séjour, il est proposé d'octroyer une subvention de 3 300 € à l'école Hélène Cadou sur l'exercice 2025.

La commission finances du 13 octobre a émis favorable.

Le conseil municipal approuve le versement d'une subvention de 400 € à l'association du souvenir Français, de 660,50 € à l'AFM Téléthon, de 2 316 € à l'amicale des sapeur-pompiers du Mès de 2 316 € et 3 300 € à la coopérative de l'école Hélène Cadou.

Reçu au contrôle de légalité
le 28/10/2025
Publié ou notifié
le 29/10/2025
Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD
Maire

